ORIENTATIONS DE FORMATION 2018-2021

ENSEMBLE PASTORAL ASNIERES CENTRE

MAJ validée en juin 2019

Photo : Xavier Alberghini

STRUCTURE DE L'OFFRE LOCALE DE FORMATION

Segmentation de l'offre de formation proposée

L'offre locale de formation se répartit en **deux sous-ensembles principaux** : la formation pour tous, sans distinction d'âge, de statut matrimonial ou social, et les propositions plus ciblées qui tiennent compte de ces spécificités.

- **La formation pour tous** : elle est composée de parcours, et de modules courts
- **Des propositions plus ciblées**, en fonction de l'âge, de l 'avancement dans la vie sacramentelle, de la position matrimoniale ou sociale : elle est également composée de parcours, et de modules courts.

Indépendamment par ailleurs de toutes les initiatives plus ou moins formalisées de formation qui sont dispensées au sein de chaque mission, service et activité de la paroisse (formation d'équipiers, formation aux services liturgiques, à l'accompagnement des plus fragiles,…)

Les parcours pour tous (existants et à venir)

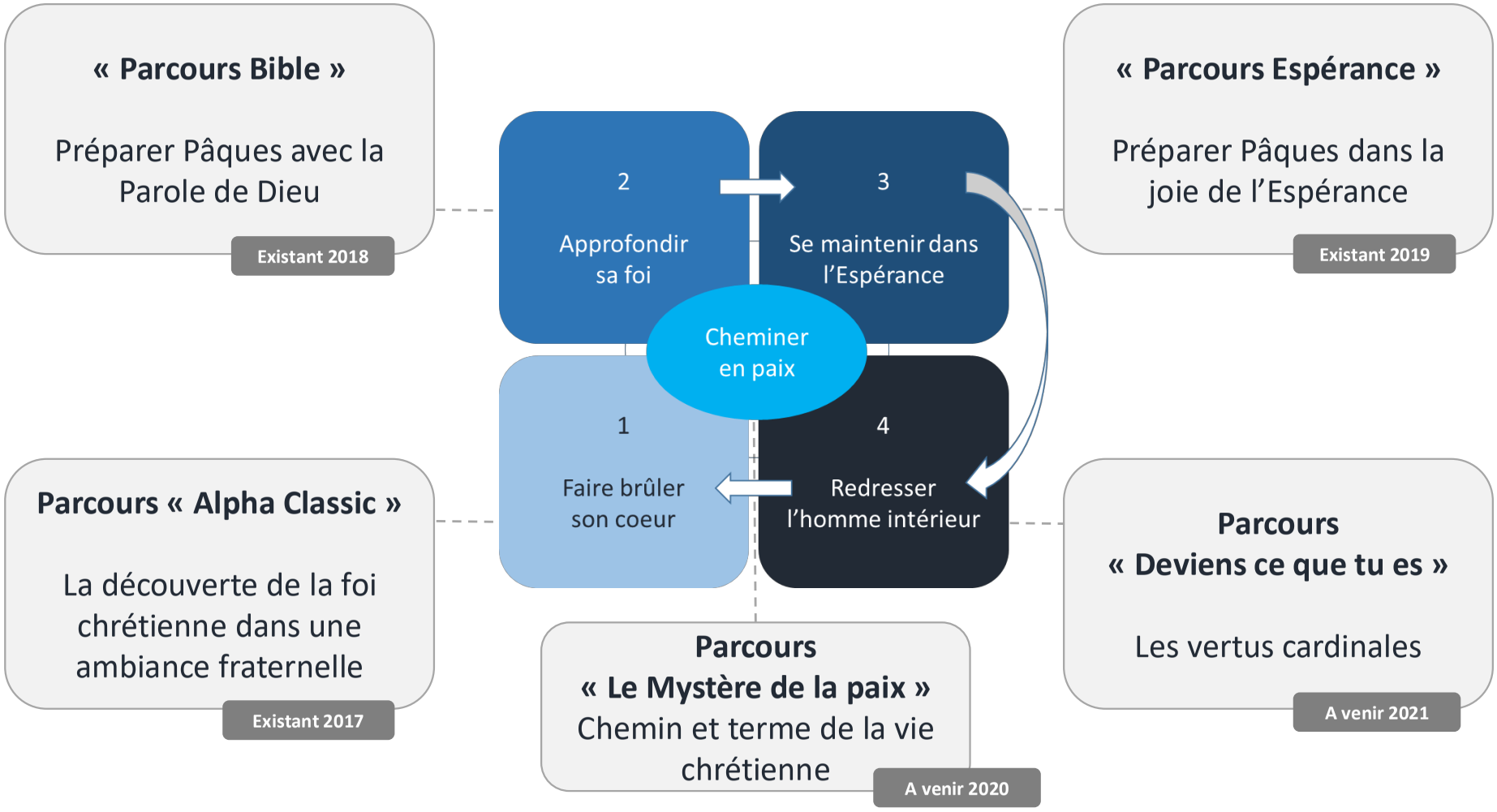

PLANNING DE L'OFFRE LOCALE DE FORMATION

Planning de l'offre de formation 2017-2021

			2017			2018			2019			2020			2021		
			Vers Pâques	Vers l'été	Vers Noël	Vers Pâques	Vers l'été	Vers Noël	Vers Pâques	Vers l'été	Vers Noël	Vers Pâques	Vers l'été	Vers Noël	Vers Pâques	Vers l'été	Vers Noël
POUR TOUS	1	**Faire brûler son coeur**	*Alpha Classic*		*Alpha Classic*			*Alpha Classic*						Alpha Classic			Alpha Classic
	2	**Approfondir sa foi**				*Parcours Bible*											
	3	**Se maintenir dans l'Espérance**							*Parcours Espérance*								
	4	**Redresser l'homme intérieur**													Parcours Deviens ce q tu es		
	Cheminer en paix											Parcours Paix					
	Modules courts : un dimanche ou une ou plusieurs soirées				*Prière accompagnée*			*Sainteté*		*L'Adoration eucharistique*	Disciples accueillants						
SPE	Etudiants							*Alpha Campus*									
	Couples			*Alpha Couple*			*Alpha Couple*			*Alpha Couple*			Alpha Couple			Alpha Couple	
	Fiancés												Alpha Fiancés				
	Parents		*Alpha Parents*														
	Groupe Laudato Si												Laudato SI				

GOUVERNANCE DE L'OFFRE DE FORMATION

Gouvernance de la formation (1/2)

Code de droit Canonique - Can. 519 - Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'Évêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit.

Pilotage pastoral et opérationnel : le Curé, le Vicaire, l'EAP et les pilotes

- L'EAP et le curé déterminent les orientations triennales, mises à jour chaque année. Ils en confient les modalités à la « Commission Formation ».

Coordination pastorale : la « Commission Formation »

- **L'articulation, la coordination et le suivi des formations** dispensées sur l'EPAC sont assurés par une « Commission Formation » ;
- La Commission Formation est a minima composée d'un membre de l'EAP ; sur la période 2018-2021, la responsabilité de cette Commission est confiée à Hervé Joachim.
- **Pour chaque formation dispensée dans le cadre des orientations triennales, un « pilote » est identifié, en tant que responsable du déroulement de cette formation**. La Commission Formation (a minima son responsable) est l'interlocuteur régulier des différents « pilotes » pour toutes les questions courantes qui concernent l'offre locale de formation ; elle veille au bon déploiement des orientations de formation décidées en amont, et facilite le dialogue entre l'EAP et chacun des « pilotes » de formation.
- Cette Commission, au même titre que les autres activités sur l'EPAC, est **accompagnée spirituellement** par l'un des ministres ordonnés.

Gouvernance de la formation (2/2)

Evaluation de la formation

- **Chaque formation fait l'objet d'une évaluation**, qui peut être présentée en EAP, ou a minima faire l'objet d'un compte-rendu rédigé par le « Pilote », en dialogue avec le responsable de la Commission Formation ;
- A minima une fois l'an, un « **bilan des orientations de formation** » est préparé par la Commission Formation, et discuté en EAP afin de s'assurer du bon déroulement de ce qui a été décidé en amont, et de faire évoluer le cas échéant tel ou tel aspect de l'offre ; un retour est ensuite effectué en direction de tous les paroissiens sous une forme décidée en EAP.

Communication

- **La communication opérationnelle liée à chaque formation** (recrutement, bilans,…) est préparée par chacun des « pilotes » de formation, qui en informe le responsable de la Commission Formation ;
- Le responsable de la Commission Formation, également membre de la Commission Communication de l'EPAC, veille à la **bonne articulation des communications entre elles**, notamment au regard des exigences de planning indiquées par le Vicaire.

RESSOURCES DE L'OFFRE LOCALE DE FORMATION

Ressources de la formation locale (1/2)

Les ressources de l'offre Locale de formation sont d'ordre matériel et financier. Le facteur principal de réussite repose cependant sur les paroissiens eux-mêmes, qui décident de s'engager comme « pilote » ou « équipier » pour tel ou tel parcours, ou module de formation.

Les pilotes et les équipiers

- Le déploiement de l'offre de formation vise, entre autres, à faire émerger de **nouveaux leaders**, donc également de nouveaux « pilotes » et « équipiers » pour les formations ;
- Il appartient à chacun des « pilotes » de formation de constituer ses propres **équipes**, tant pour l'animation que pour le service, avec l'appui de la Commission Formation et des prêtres ;
- La Commission Formation gère un **répertoire** *(protégé)* où figurent les coordonnées de l'ensemble des pilotes et équipiers participant au déploiement des formations.

Ressources de la formation locale (2/2)

Ressources matérielles

- La salle Saint-Paul, à **Saint-Daniel**, constitue le lieu privilégié des formations sur l'EPAC ; s'agissant des équipements fixes (cloisons, cuisine, chauffage, éclairages, sono, clés,…), le pilote de chaque formation est en dialogue avec le « responsable entretien » de l'EPAC ; les autres équipements nécessaires aux formations sont disponibles dans des malles identifiées en back-office ;
- Il peut être décidé de **délocaliser** certaines formations, lorsque cela est possible et souhaitable (dans la ville, dans une autre église,…).

Ressources financières

- Les parcours et formations dispensés visent à être **auto-suffisants** sur un plan financier : le principe est que les achats nécessaires sont couverts par les recettes collectées auprès des participants (Alpha Box, corbeilles, ventes de disques ou livres,…)
- Le suivi régulier de la trésorerie des parcours et formations dispensés est assuré par chaque « pilote de formation » qui en réfère au « **Trésorier formation** » ; lui-même en contact avec l'**Econome de la paroisse** et le **Comptable de l'EPAC** ; des avances de trésorerie peuvent être accordées au « pilote » et mises à disposition par le « Trésorier de l'EPAC ».
- Un **bilan financier** est réalisé au terme de chaque parcours/formation, et intégré au bilan général de la formation concernée.